

Titre : *Pouvoir et politique pénale*

Format : 13 x 21

Sous-titre : *De la prison à la surveillance électronique*

Nb de pages : 160

Auteur : Tony Ferri

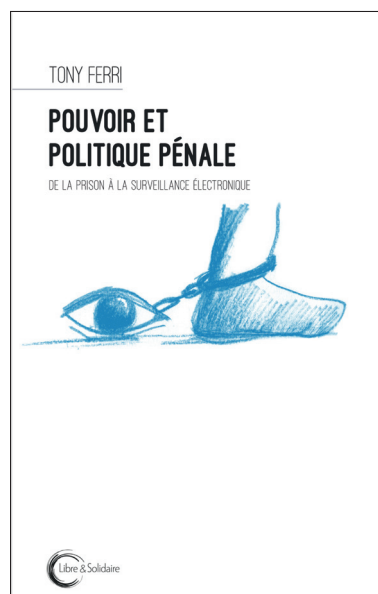
Éditeur : Libre & Solidaire

Date de parution : Octobre 2016

Prix TTC : 14,90 €

Prix HT : 14,12 €

Taux de TVA : 5,5 %



L'état d'une société se reflète, souvent, dans la manière qu'elle a de punir et de traiter ceux qu'elle condamne. Aussi, pour savoir dans quelle société nous vivons, il convient de décrire la réalité de son système punitif.

Cette interrogation est fondamentale pour comprendre la conception de l'humain qui sous-tend l'organisation pénale, donc sociale. Cela a d'autant plus de sens et d'importance que notre actualité, notre environnement quotidien, nos angoisses privées ne manquent pas de nous rappeler ce que sont les conditions carcérales.

À l'heure du surpeuplement des établissements pénitentiaires, du maintien à un haut niveau des condamnations pénales et du déploiement continu des nouvelles technologies de contrôle à distance, la société civile n'est plus en état d'échapper au dispositif d'hypersurveillance qui tend à la dévorer de l'intérieur et à ruiner les bases mêmes de son vivre-ensemble. Chacun de nous peut être concerné par l'emprise d'un système de surveillance et de pénalisation qui se répand dans l'ensemble des domaines de la société. Cet essai analyse, décrit et évalue le régime du placement sous surveillance électronique et montre en quoi ce régime singulier se présente comme le paradigme pénal du processus d'ores et déjà en marche d'enfermement social et collectif.

C'est une remise en cause de notre conception de la démocratie et de la protection de notre sphère individuelle.



L'auteur

Tony Ferri est docteur en philosophie, chercheur au Groupe d'études et de recherches philosophie – architecture – urbain (Gerphau) et conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation au sein du ministère de la Justice. Spécialiste du champ des pénalités et tout particulièrement de la mesure de placement sous surveillance électronique, il a écrit de nombreux articles et ouvrages, dont le dernier avec E. Dieu, *Punition et risque. Les geôles du quotidien*, aux éditions Studyrama, en 2015.

Région de l'auteur : région parisienne.

Sommaire

INTRODUCTION

CHAPITRE 1 : QUELLES SONT LES MODALITÉS CONTEMPORAINES DE L'ENFERMEMENT ?

- 1) L'enfermement réel du placé sous surveillance électronique
- 2) Les deux formes conjointes de la réalité carcérale
- 3) Le sentiment de l'enfermement

CHAPITRE 2 : QUELLES SONT LES DEUX FORMES SOCIALES, URBAINES ET COMPORTEMENTALES D'« HABITER » LE MONDE PÉNAL ?

- 1) Les caractéristiques de l'habitat : la résidence et l'écoumène
- 2) La vie sociale et urbaine entre sédentarisme et nomadisme

3) Les conditions d'habitation du monde pénal

- a) Espoir et désespérance
- b) La mutinerie et la désertion

CHAPITRE 3 : COMMENT SE CARACTÉRISE L'EXCROISSANCE DU CONTRÔLE ?

- 1) De la déterritorialisation de la peine à l'hypersurveillance
- 2) De l'hypersurveillance vers le « tout » pénal
- 3) Sédentarisme et nomadisme dans l'hypersurveillance

CONCLUSION

Extraits

En 2013, en France et dans les départements d'outre-mer... en matière délictuelle, on enregistre 295 851 peines d'emprisonnement, dont 126 849 peines fermes ou assorties d'un sursis partiel et 169 002 peines fermes assorties d'un sursis total, sur un total de 571 452 condamnations... À cette période, la durée moyenne de la peine ferme, en matière délictuelle, a été de 7,7 mois.

De sorte que l'aspect matériel de ce type d'enfermement est d'ordre affectif, psychologique, empirique ou expérientiel : le placement sous surveillance électronique retentit sur la subjectivité du porteur du bracelet en provoquant chez lui mal-être, inconfort, malaise, au point d'affecter jusqu'à ses rapports familiaux et sociaux.

Le système judiciaire s'organise de telle sorte qu'il distille une dose de crainte et d'espérance dans le cœur des hommes en fonction de la peine qu'ils ont à exécuter, et produit, en réponse, un comportement particulier de la part des condamnés... Plus la peine est une peine d'élimination sociale, plus elle se présente comme une longue peine de réclusion, plus l'espoir s'éteint pour laisser progressivement place à la crainte permanente et absolue.

La pénalité est, dans le monde d'aujourd'hui, impérialiste, puisqu'elle est désormais traversée par une technologie de pouvoir qui cherche à s'affirmer comme technologie générale de contrôle du corps social, non seulement au nom de l'impératif sécuritaire et de l'exigence de la gestion du risque, mais encore en vertu d'un objectif de normalisation des conduites articulées au besoin d'ordre.